

Challenge Transfrontalier
Val de Sambre*Hainaut
2024

*Que vous soyez élites, amateurs ou débutants, notre challenge vous accueille dans une ambiance de convivialité, d'amitié, de respect et d'égalité

Inscriptions et renseignements : www.challenge-vsh.com Prix d'inscription au challenge: 6€

La date limite d'inscription est fixée au : **31 mars 2024**

Pays	Lieu	Jour	Date	Km	Départ	Contact	E mail
Be	Wihéries	Dimanche	14 janvier	5,2/11,2	10H00	+32(0)473191456	eric.morelle1962@gmail.com
Fr	Ors	Dimanche	18 février	5/10	10H00	+33(0)615527006	lesfouleesdors@gmail.com
Fr	Louvroil	Dimanche	10 mars	5,7/10	10H15	+33(0)618811299	servicedessports@louvroil.fr
Be	Meurain	Samedi	13 avril	5/10	15H00	+32(0)477.962014	dessort@skynet.be
Be	Estinnes-Au-Mont	Samedi	18 mai	6,2/10,7	15H00	+32(0)494731559	warren_all@hotmail.com
Be	Elouges	Samedi	01 juin	5,2/11	19H00	+32(0)473191456	eric.morelle1962@gmail.com
Fr	Landrecies	Samedi	22 juin	10,3	18H00	+33(0)626788131	v.mahieu@landrecies.fr
Fr	Obies	Samedi	06 juillet	4,5/12	19H00	+33(0)615579239	ddeuxnids@aol.com
Be	Thieusies	Samedi	10 août	4,9/11,2	15H00	+32(0)475427282	theodotempo@gmail.com
Fr	Boussois	Dimanche	29 septembre	5/10	10H15	+33(0)671898973	omsboussois@yahoo.com
Fr	Onnaing	Dimanche	06 octobre	5/10	10H15		sebastien.kozlowski@wanadoo.fr
Fr	Maubeuge	Vendredi	01 novembre	Relais	09H00	+33(0)630847623	maubeugemarathon@orange.fr
Be	Blaugies	Samedi	09 novembre	7/14	15H00	+32(0)475364818	contact@obj.be
Fr	Bavay	Samedi	23 novembre	6,5/12,5	19h00	+33(0)616905531	galoprb@hotmail.com
Be	Quiévrechain	Dimanche	01 décembre	5/10	10H00	+32(0)472554898	laquievrainoise@gmail.com
Be	Neufvilles	Samedi	07 décembre	5/10	15H00	+32(0)498123825	marc.bienfait@ecoledelagage.be

*Pour être classé : participer à **4 épreuves belges** et **4 françaises** soit un total de **8 épreuves**

Obligatoire : être en possession d'une licence sportive FFA ou LBFA ou d'un certificat médical lisible et sans rature avec la mention de :

Non-contre indication à la course à pied en compétition hors stade avec le tampon et la signature du médecin **en original**, daté de l'année en cours

(voir modèle et règlement sur le site du challenge).

REGLEMENT 2024

Droit d'inscription au challenge: 6€

! Date limite d'inscription 31 mars 2024

Inscription et paiement : via notre site : www.challenge-vsh.com ou à la table VSH. L'inscription doit être accompagnée du paiement sur place ou sur le N° de cpt: IBAN: **BE36 0688 9472 378** BIC : **GKCCBEBB** - avec nom -prénom-date de naissance-club-distance.

Pour nos amis français : par chèque libellé au nom de **Madame Deboosere Maria** Présidente du V.D.S.H. ou sur le N° de compte ou à la table d'inscription du challenge

Ar1. Le Challenge est ouvert à tous, licenciés ou Non, né(e) avant l'année **2008**. En s'inscrivant, le challenger accepte les conditions du présent règlement. Toute personne majeure court sous son entière responsabilité (pour les mineurs d'âges sous la responsabilité des parents ou des tuteurs).

! Seule l'année de naissance est prise en compte, pas changement de catégorie ni de club en cours d'année !

Ar2. Obligatoire : Les licenciés doivent présenter à chaque épreuve, leur licence sportive d'athlétisme de la course à pied en compétition hors stade pour l'année en cours.

Les non licenciés doivent présenter à chaque épreuve une copie d'un certificat médical de Non contre indication à la pratique de la course à pied **en compétition hors stade** datant de **moins d'un an** de l'année en cours, cachet et signature du médecin en original (voir sur le site du challenge).

Ar3 Pour participer au challenge, toute personne doit être inscrite et être en ordre de paiement. Le comité se réserve le droit de refuser l'inscription à toute personne qui nuit au challenge.

Ar4. Toute personne s'inscrivant en cours de Challenge se voit attribuer ses points à partir de la course à laquelle il participe en tant que challenger.

Ar5. Pour être classé en ordre utile : le port du dossard **est obligatoire** et doit être visible. Le challenger devra participer à 4 épreuves belges **et 4 françaises soit un total de 8** épreuves. **! En cas d'ex aequo, le nombre d'épreuves départagera les 3iers Hommes/dames au classement général !**

Ar6. Le challenger ne peut participer qu'à une seule distance. **Les distances au delà de 14km** sont reprises **uniquement** dans le calcul du nombre de participation avec 20 points bonus mais au prix fixé par l'organisation.

Ar7. A l'issue de chaque épreuve (**excepté cas évoqué au Ar 5, 6, 8 et 14.**), le Challenger en ordre se voit attribuer les points suivants :

$$1000 - \frac{\text{place à l'arrivée} - 1}{\text{Nombre d'arrivée}} \times 1000 = 1000 - \frac{15 - 1}{1000} \times 1000 = 14000 : 185 = 75,67 \text{ soit } 76 > \text{Point: } 1000 - 76 = 924$$

Ar8. Ne sera pas classé(e) : tout challenger aidé par une tierce personne, accompagné par un vélo, d'un animal. En cas d'absence de dossard, d'abandon, en tant que marcheur.

Ar9. Tout inscrit au challenge paie le prix correspondant à la préinscription même le jour de l'épreuve sur le (s) distance officielle avec un maximum de 6,00 €. (sauf Ar. 6)

Tombola spéciale des préinscrits : la préinscription est **obligatoirement** auprès de l'organisation.

Ar10. A partir de sa 9^{ième} course, un bonus de 20 points est attribué par course effectuée au capital de ses **8 meilleurs** résultats.

Ar11. Remise des prix : aux 3iers Hommes et dames pour les 5kms – Aux 3iers de hommes et dames de chaque catégorie ainsi qu'à tous les classé(e)s sur l'autre distance

une prime évolutive est ajoutée à la valeur du lot de base à partir de la 12^{ième}, 14^{ième}, 16^{ième} etc.,

Un lot supplémentaire est attribué au challenger ayant participé à la totalité des épreuves.

Ar12 Un classement général est affiché à chaque épreuve. **Toute omission ou toute erreur** doit être signalée au plus vite avant l'épreuve suivante via le site du challenge (Vos Questions) ou à la table mise à chaque épreuve.

Ar13. Tout Challenger pris en flagrant délit de tricherie organisée ou volontaire se verra exclure définitivement du Challenge sans récupération pécuniaire

Ar14. Une imputation de 6,00€ sera prélevée sur son lot en cas d'absence à la remise des prix. Sauf en cas de force majeure, le bureau se réserve le droit d'accepter ou non le motif invoqué par le challenger. Sa décision est sans appel.

Catégorie Homme/ Dame code

Catégorie	Code	Année de naissance		Année de naissance	Catégorie Femme	code
Cadet	CA	2008 et 2007 de 16-17ans		M1H 1984 - 1975 de 40-49ans		M1F
Junior	JU	2006 et 2005 de 18-19ans	Masters H>V1	M2H 1974 - 1965 de 50-59ans		M2F
Espoir	ES	2004 à 2002 de 20-22ans		M3H 1964 - 1955 de 60-69ans		M3F
Sénior	SE	2001 à 1985 de 23-39ans		M4H 1954- 1949 de 70-75ans		M4F
				M5H 1948 et avant de +75		M5F